



EXPERTISE COMPTABLE

Inscrite au tableau de l'Ordre
de la Région de Montpellier

Tél. 04 67 94 83 06

Fax. 04 67 94 99 29

Adresse électronique :

courriel@augefi.fr

www.augefi.fr

Agde, le

UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE

RAPPORT FINANCIER 2009/2010

I - DILIGENCES EFFECTUEES

L'organisation comptable et administrative de l'association est restée conforme à ce qui avait été constaté lors de l'exercice précédent.

Le souhait de transparence de l'association nous a permis de contrôler l'ensemble des documents comptables induits par l'activité à l'exception des frais de déplacements et des encaissements des cotisations.

Pour ces derniers éléments justificatifs, nous avons réalisé par sondage des tests sur 15 relevés de frais et sur 12 remises de chèques de cotisations.

Pour un meilleur suivi des investissements réalisés par l'association, le trésorier, avec notre accord, a décidé de les suivre en compte d'immobilisations.

Nous avons vérifié également les documents et le correct traitement comptable des salaires versés sous forme de chèques emploi associatif.

Nous avons relevé les points suivants :

a/ La procédure de paiement des factures demande une double signature (du président et du trésorier) sur le chèque. Cette procédure permet que le président et le trésorier valident le paiement de la dépense. Il est important de rappeler que toute dépense engagée par l'association supérieure unitairement à 20 euros doit être soumise à l'approbation préalable du président.

b/ Lors de la vérification des relevés de frais nous avons constaté que certaines factures remboursées ne comportaient pas les mentions obligatoires (ex: absence de numéro SIRET du fournisseur). Nous préconisons une plus grande vigilance lors de la réception des documents pour les bénéficiaires des remboursements.

c/ Compte "Pharmacie" : apparition du compte pharmacie dans l'association constatant l'acquisition de matériel de protection contre la grippe A pour 151,44 €. Le matériel n'a jamais servi.

d/ Compte "Documentation pédagogique" : pour justificatif d'une dépense, un chèque de paiement a été libellé au nom d'une personne physique au lieu du nom de l'association concernée pour un montant de 48,48 €.

e/ Compte "Fête de fin d'année" : il n' a pas été fourni de pièce justificative par le prestataire pour un spectacle organisé par l'association d'une valeur de 600 €.

f/ Compte "Déplacements professeurs" : nous avons relevé des éléments rectifiés ou barrés sur les feuilles de remboursement des frais engagés. Il serait utile, lors du contrôle par l'association des données, de matérialiser sur les relevés rectifiés la justification de ces modifications.

g/ Compte "Cadeaux" : une somme de 250 € a été versée aux trois salariés de l'association pour les étrennes de fin d'année. Cette somme peut être requalifiée par l'URSSAF en salaire net versé.

Nous avons effectué quelques régularisations d'écritures qui correspondaient pour l'essentiel à des erreurs d'affectation comptables bénines.

Nous avons effectué l'inventaire des immobilisations et enregistré les écritures d'amortissements.

Nous avons enregistré les écritures d'inventaire, telles que les charges à payer et les charges constatées d'avance.

Enfin nous avons réalisé des contrôles de cohérence et de vraisemblance des comptes annuels.

II - COMMENTAIRES SUR LE RESULTAT

L'exercice comptable fait apparaître un bénéfice de 9 766,41 € ; il était en bénéfice de 10 121,93 € pour l'exercice précédent.

Les postes suivants présentent des variations significatives :

	Variation	31/08/2010	31/08/2009
cotisations	15%	108 850	94 960
charges externes	15%	84 891	73 992

En observant le détail du poste ci-dessus, on remarque les variations suivantes :

	Variation	31/08/2010	31/08/2009
Petit équipement	-34%	976	1 487
Fourniture de bureau	-32%	888	1 306
Entretien et réparations	122%	1 367	617
Photocopies pédagogiques	32%	5 366	4 072
Déplacements professeurs	9%	42 363	38 897
Dplcts bureau et commissions	59%	4 582	2 876
Fête de fin d'année	20%	7 738	6 439

Salaires	2%	6 714	6 580
Cotisations patronales	18%	5 091	4 310
Dotations aux amortissements	76%	4 361	2 473

III - COMMENTAIRES SUR LE BILAN

- Variation des disponibilités :

Les soldes bancaires sont passés de 63 942 € au 1er septembre 2009 à 65 997 € au 31 août 2010, soit une progression de 3,2 %.

- Au 31/08/2009, le solde bancaire présentait un écart positif de 426,02 € avec le solde bancaire comptable. Cette différence a été comptabilisée en produits exceptionnels au 31/08/2010.

- Acquisitions d'immobilisations :

Les acquisitions de l'exercice représentent 24 immobilisations (mobilier et matériel de visionnage et d'écoute) pour une valeur de 11 373 €

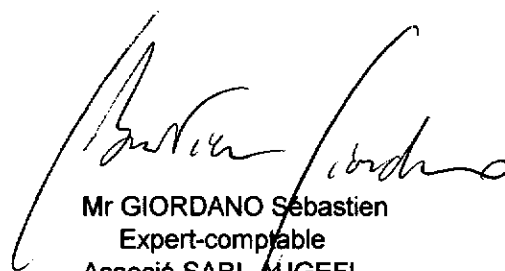
La valeur brute des immobilisations détenues au 31/08/2010 est de 28 799 €.

Le passif du bilan est constitué des fonds propres de l'association pour 81 392 €.

Il n'y avait aucune dette au 31 août 2010.

CONCLUSION

Notre mission de présentation des comptes annuels nous a amené à établir l'attestation sans observation jointe aux comptes annuels qui sont tenus à votre disposition au siège de l'association et sur le site Internet.



Mr GIORDANO Sébastien
Expert-comptable
Associé SARL AUGEFI